

**PAROISSES
CATHOLIQUES
DE HAGUENAU**
Saint Georges
Saint Nicolas
Saint Joseph



Chers amis (ies),

Nous venons d'entrer dans un second confinement. Celui-ci risque d'être assez dure à vivre pour bon nombre d'entre nous. Et puis, il y a une ambiance générale dans notre pays qui ne nous aide pas à garder un bon moral : maladies diverses dont la COVID, personnel soignant mis à rude épreuve à nouveau, précarité de certaines entreprises, chômage, attentats...

Mais nous chrétiens, nous ne devons pas baisser les bras. N'oublions jamais l'acte fondateur de notre foi : le Christ est ressuscité ! Il a vaincu la haine, la mort... Certes nous avons l'impression que les puissances des ténèbres, le démon, le diviseur se déchaîne actuellement. La prière est le seul moyen de lutter efficacement contre lui. (Marc 9, 25-29) Mais il nous faut aussi d'être davantage solidaires les uns des autres, être « fraternels ». C'était le thème de la dernière encyclique du Pape : «FRATELLI TUTTI, tous frères. » Oui, ne cédon pas à l'ambiance générale du chacun pour soi, cessons de nous diviser souvent pour des détails, dans nos familles, nos paroisses, dans nos villes...

Durant ce deuxième confinement, je vous proposerai divers passages et commentaires de « FRATELLI TUTTI ».

Pour terminer, il m'est venu à l'esprit ce chant que je vous livre comme une prière :

En toi, Seigneur, mon espérance
Sans ton appui, je suis perdu
Mais rendu fort par ta puissance,
Je ne serai jamais déçu.

Sois mon rempart et ma retraite,
Mon bouclier, mon protecteur
Sois mon rocher dans la tempête
Sois mon refuge et mon sauveur.

Lorsque du poids de ma misère
Ta main voudra me délivrer
Sur une route de lumière
D'un cœur joyeux je marcherai .

De tout danger garde mon âme,
Je la remets entre tes mains,
De l'Ennemi qui me réclame
Protège-moi, je suis

Que le Seigneur vous bénisse et vous garde.
Et moi, je vous porte tous les jours dans ma prière.

Yannick BEUVELET, curé-doyen.

Extraits de la Circulaire diocésaine n° 1 du 30 octobre 2020

OFFICES DE LA TOUSSAINT ET DU 2 NOVEMBRE

Le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire n'entre en vigueur, pour les cultes, que le mardi 3 novembre 2020 (article 56).

En conséquence, les célébrations publiques à l'église sont autorisées, dans les conditions sanitaires en vigueur, pour la TOUSSAINT et la COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS.

Le passage au cimetière se fera exclusivement dans le cadre familial (sans procession ni office au cimetière).



HORAIRES DES MESSES DU 2 NOVEMBRE COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS

18 h 00 : Messe à Saint Georges
18 h 00 : Messe à Saint Nicolas

OUVERTURE DES LIEUX DE CULTE (à partir du 3 novembre)

Les établissements de culte, sont autorisés à rester ouverts (article 47).

L'argument sécuritaire ne doit pas aboutir à la fermeture des églises qui sont des lieux de paix et de tranquillité.

Les églises restent ouvertes sous l'autorité du curé qui assure la police du culte.

Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit (à l'exception des cérémonies funéraires). Rien n'interdit aux prêtres en prenant les dispositions sanitaires obligatoires et nécessaires d'être présents dans l'église et d'accueillir les personnes qui y viennent se recueillir.

Pour garantir l'ouverture et la fermeture du bâtiment, en l'absence de sacristain ou d'autre bénévoles, on fera appel au conseil de fabrique ou à la mairie.

CULTE (à partir du 3 novembre)

Sont autorisées les cérémonies funéraires (avec ou sans Messe) dans la limite de 30 personnes soit 25 personnes de la famille. Pas de chorale, pas d'orgue.

NORMES SANITAIRES

Toute personne de onze ans ou plus qui accède ou demeure à l'église porte un masque de protection. L'obligation du port du masque ne fait pas obstacle à ce que celui-ci soit momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent.

Pour l'Eucharistie des funérailles, les dispositions liturgiques du printemps restent de vigueur.



BUREAUX PAROISSIAUX

Les presbytères et bureaux paroissiaux **seront fermés au public.**
Vous pouvez cependant joindre les paroisses par mail ou par téléphone :

Saint Georges : 03.88.93.90.03 - parois.s.georges@evc.net

Saint Nicolas : 03.88.73.19.92 - paroisse.st-nicolas@orange.fr

Ainsi que le Curé par mail à l'adresse : ybeuvelet@free.fr